



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 12/08/2020

CANICULE

Fin de la vigilance rouge, passage en vigilance orange pour les 5 départements des Hauts-de-France

Depuis ce mercredi 12 août 2020, 16 h, les cinq départements de la région Hauts-de-France ne sont plus caractérisés par une vigilance canicule rouge **mais restent placés par Météo France en vigilance orange canicule.**

Les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme sont également concernés par une vigilance orange orages à compter du 12 août 2020 à 18 h.

En ce qui concerne la vigilance canicule, après une nouvelle nuit où les minimales resteront élevées, (comprises entre 17 et 21 °C), les températures s'orienteront à la baisse en journée de jeudi avec des maximales qui s'établiront entre 28 et 31 °C sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France. Un rafraîchissement plus marqué et durable interviendra ensuite, à partir de vendredi.

En ce qui concerne la vigilance orages, des orages sont attendus pour la fin d'après-midi et la soirée de ce mercredi sur le sud de l'Oise et de la Somme. Ils seront localement forts avec des rafales comprises entre 70 et parfois 100 km/h, de la grêle et localement de fortes précipitations. Ces violents orages gagneront rapidement le nord de l'Oise, de l'Aisne et concerneront aussi la Somme.

- **Rappel des consignes suivantes pour l'épisode canicule :**

- Boire de l'eau plusieurs fois par jour ;
- Continuer à manger normalement ;
- Se mouiller le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes ;
- Ne pas sortir pas aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- Porter un chapeau et des vêtements légers ;
- Essayer de se rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrières ;
- Limiter les activités physiques et sportives ;

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

- Pendant la journée, fermer volets, rideaux et fenêtres. Aérer la nuit ;
- Pour les personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées, prendre de leurs nouvelles ou leur rendre visite. Les accompagner dans un endroit frais ;
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appeler un médecin.
- Covid-19, continuer d'appliquer les gestes barrières :

Le respect des gestes barrières doit perdurer, notamment la distanciation physique et le port du masque dans les zones où il est rendu obligatoire et lorsqu'il n'est pas possible d'appliquer une distance d'un mètre avec les autres.

Il est impératif de ne pas humidifier le masque, même si cela peut procurer une sensation de rafraîchissement.

Si le masque se trouve humidifié, par exemple à cause de la transpiration, il faut le changer rapidement, car son efficacité n'est plus assurée.

- **Rappel des consignes suivantes pour l'épisode orage :**

- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Éviter de se déplacer ; éviter les promenades en forêts et s'éloigner des cours d'eau ;
- Ne pas s'abriter sous les arbres ;
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signaler sans attendre les départs de feux.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex